



CENTRE RÉGIONAL de la PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

Monsieur le Préfet
Préfecture de la Vendée
29, rue Dellile
85922 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

Saint Herblain, le 10 septembre 2020

A l'attention de Mme Charline GILBERT

Dossier suivi par Landry ROBIN
landry.robin@crpf.fr – Tél : 02 51 62 09 60

Objet : Avis aménagement RD 11
Les Epesses/Les Herbiers



Monsieur le Préfet,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 4 septembre 2020 concernant l'aménagement de la Route départementale 11 entre Les Epesses et Les Herbiers, que vous m'avez transmis pour avis.

Aucune surface boisée privée dotée d'un document de gestion durable n'est concernée par l'aménagement de cette route départementale entre Les Epesses et Les Herbiers. Ce projet de voirie n'appelle aucune remarque défavorable de ma part.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Président du CRPF
Maire d'Avoise
Antoine d'AMÉCOURT
P/O le Directeur

Arnaud GUYON